



Onzième (11^e) Assemblée générale annuelle

Le 22 septembre 2013

Tenue à l'École élémentaire Sacré Cœur de Grand-Sault

PROCÈS-VERBAL

1. Vérification du quorum

Le quorum est constaté et la présence des membres votants est confirmée.

DSF NORD-OUEST	DSF NORD-EST	DSF SUD
Présences		
Francine Cyr (v) Line Coté-Page Richard Landry (v) Martine Michaud (v) Anne-Marie Paradis (v) Steeve Savoie (v)	Marcel Basque (v) Richard Gallant (v) (retard) Mario Pelletier (v) Jean-Guy Rioux (v) Gérard Robichaud (v)	Gilles Bourque (v) Gilles Cormier (v) Roger Martin (v) Gérard McKen (v) Willy Wilondja (v)
Étaient invités Maurice Picard Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire De la FJFNB : Alec Boudreau, Jocelyn LeBlanc, Myriam Russell, Pierre Sirois		

2. Élection d'une présidence d'assemblée

Motion AGA 2013/1

Il est dûment proposé et appuyé que :
L'on nomme M. Maurice Picard comme président d'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption de l'ordre du jour

Motion AGA 2013/2

Il est dûment proposé et appuyé
D'adopter l'ordre du jour tel que modifié :
Ajout de 6.1.3. Rapport du représentant de la FNCSF

ADOPTÉ

4. Adoption du procès-verbal

Motion AGA 2013/3

Il est dûment proposé et appuyé que :
Le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ



5. Affaires découlant du procès-verbal

Arrivée de Richard Gallant

La lecture des affaires découlant du procès-verbal de la 10^e AGA est faite par le président d'assemblée.

6. Rapport annuel du conseil d'administration

6.1. Rapport des comités

6.1.1. Rapport du comité bipartite

Lecture du rapport qui a été reçu par les membres, par Richard Landry, président du comité bipartite.

Motion AGA 2013/4

Il est dûment proposé et appuyé que :
Le rapport du comité bipartite soit adopté tel que lu.

La discussion démontre :
Que les CÉD souhaitent être mieux informés des dossiers qui occupent la FCÉNB.

ADOPTÉ

6.1.2. Rapport de comité – GACEF et Forum de concertation des organismes

Lecture du rapport d'Anne-Marie Gammon, qui a été reçu au préalable par les membres, par Gérard McKen.

Motion AGA 2013/5

Il est dûment proposé et appuyé que :
Le rapport GACEF et Forum de concertation des organismes de la SANB soit déposé et accepté.

ADOPTÉ

Motion AGA 2013/6

Il est dûment proposé et appuyé que :
Un vote de remerciement soit fait à Anne-Marie Gammon pour son rapport, sa collaboration et son travail au sein du GACEF et de la FCÉNB.

ADOPTÉ

Ajournement de l'assemblée pour la pause-santé

6.1.3. Rapport de la FNCSF

Mario Pelletier lit le rapport des activités à la FNCSF.

Motion AGA 2013/7



Il est dûment proposé et appuyé
De déposer et accepter le rapport des activités de la FNCSF.

ADOPTÉ

6.2. Rapport de la présidence

Gérard McKen lit le rapport moral 2012-2013.

Motion AGA 2013/8

Il est dûment proposé et appuyé
D'adopter le rapport tel que déposé.

ADOPTÉ

Le dossier de l'immigration, qui avait été choisi par l'AGA 2012 comme dossier prioritaire, n'a pas reçu autant d'attention qu'il aurait dû en 2012-2013. Suite aux courriels envoyés aux conseillers scolaires francophones de la province qui indiquaient les ajustements faits à la façon de payer leur rémunération, afin de minimiser les impacts pour les conseillers qui touchent entre autres l'Assurance-Emploi, la FCÉNB n'a pas été informée si les conseillers avaient d'autres inquiétudes.

6.3. Rapport financier annuel

6.3.1. Rapport des vérificateurs

Le rapport de vérification des syndics de l'Année financière 2012-2013 est lu par Roger Martin.

Motion AGA 2013/9

Il est dûment proposé et appuyé que :
Le rapport de vérification des syndics soit déposé.

ADOPTÉ

En réponse au questionnement au sujet du Prix Reconnaissance et du chèque de 1000\$ remis au récipiendaire, il est répondu que les façons de faire de la FCÉNB peuvent être révisées et améliorées et que lorsque le format du Congrès sera discuté ce sujet pourrait être abordé.

6.3.2. Présentation des états financiers de la FCÉNB

Motion AGA 2013/10

Il est dûment proposé et appuyé :
Que les états financiers du 1^{er} juillet 2012 au 31 mars 2013 soient déposés.

ADOPTÉ

Motion AGA 2013/11

La discussion démontre

- Que lorsqu'un membre fait partie d'un Comité ça implique des réunions,
- Que les comptes de dépenses soient soumis mensuellement sinon il devient difficile de se souvenir de toutes les représentations faites,



- Qu'il est nécessaire de mettre en place des mécanismes en place pour vérifier les allées et venues des membres du CA.

Il est alors dûment proposé et appuyé que :

Le CA se penche sur la mise en place de mécanismes de validations des déplacements et représentations lors de sa 1^{re} réunion.

ADOPTÉ

6.3.3. Présentation des dépenses passées au budget provincial

Motion AGA 2013/12

Il est dûment proposé et appuyé que :

Le rapport sur le budget provincial soit déposé.

ADOPTÉ

6.4. Motions adoptées par le CA 2012-2013

Motion AGA 2013/13

Il est dûment proposé et appuyé que :

Les motions adoptées par le CA 2012-2013 soient adoptées par l'assemblée générale annuelle.

ADOPTÉ

7. Affaires financières

7.1. Prévisions budgétaires 2013-2014 FCÉNB

Motion AGA 2013/14

Il est dûment proposé et appuyé :

D'accepter le dépôt et l'adoption des prévisions budgétaires.

Attendu que :

Une correction soit faite dans les dépenses du poste AGA et que l'on lise AGA 2013 plutôt que AGA 2012.

ADOPTÉ

Des explications sur la façon d'élaborer les prévisions budgétaires sont données, puisque la cotisation annuelle des CÉD est de 15000\$ en 2013-2014 et que les dépenses prévues atteindront 22 000\$.

Un comité sera mis en place pour établir la cotisation des CÉD à la FCÉNB. Plusieurs formules ont été tentées lors d'une réunion et il a été choisi de continuer en statu quo pour la cotisation de 2013-2014, en attendant les recommandations du comité.

7.2. Prévisions budgétaires 2013-2014 – budget provincial

Motion AGA 2013/15

Il est dûment proposé et appuyé :

D'accepter le dépôt des prévisions budgétaires.

Attendu que :

Les dépenses faites devront l'être avec les montants alloués par le MÉDPE.

ADOPTÉ



8. Résolutions

8.1. Propositions d'amendements du Règlement général

Motion AGA 2013/16

Proposition 1

Attendu que :

- La présidence de la FCÉNB est élue par et parmi les membres du Conseil d'administration;
- La désignation des personnes aux deux postes de vice-présidences se fait également par et parmi les membres du CA immédiatement après l'AGA;
- Les deux postes de vice-présidence proviendront des deux CÉD autre que celui de la présidence;

Il est donc proposé que :

La présidence de la Fédération est élue par et parmi les membres du Conseil d'administration **pour un mandat de deux ans**. La désignation des personnes aux deux postes de vice-présidences se fait également par et parmi les membres du CA immédiatement après l'AGA, **pour un mandat d'une année**. Les 2 postes de vice-présidence proviendront des 2 CÉD autre que celui de la présidence.

Il est dûment proposé et appuyé :
Que cette proposition soit adoptée.

Une demande d'amendement d'un participant est faite à l'assemblée générale afin de scinder cette proposition et apporter un amendement à la présidence, avec l'accord unanime de l'assemblée.

Après un vote, l'assemblée n'est pas unanime, donc la demande d'amendement est rejetée.

La discussion démontre :

- L'esprit de cette proposition était que la présidence soit en place 2 ans pour mieux s'approprier les dossiers traités par la FCÉNB.
- La proposition serait différente si la présidence serait élue à l'AGA.

6 votes en faveur

REJETÉ

Motion AGA 2013/17

Proposition 2

Il est proposé que :

Les présidences des CÉD soient nommées automatiquement au CA de la Fédération des Conseils d'éducation.

6 votes en faveur

REJETÉ

Motion AGA 2013/18

Proposition 3

Attendu que:



- La FCÉNB est porteuse de dossiers provinciaux,
- Les partenaires communautaires bénéficient du leadership de la FCÉNB dans la gestion de ses dossiers,

Il est donc proposé que :

La FCÉNB sollicite la contribution financière des partenaires communautaires avec lesquels elle travaille en (étroite) collaboration pour l'avancement de dossiers de nature provinciale, afin de prendre part aux coûts financiers associés aux frais de représentation liés à cette gestion de dossier.

Il est dûment proposé et appuyé que :
La proposition soit adoptée.

La discussion démontre

- Que l'esprit de la proposition est de tenir compte des frais associés à la coprésidence d'un comité tel que le GACEF et de faire appel à la contribution financière des partenaires communautaires pour les défrayer.

ADOPTÉ

8.2. Dossiers prioritaires de la FCÉNB

Motion AGA 2013/19

Que les priorités de la FCÉNB en 2013-2014 soit les suivantes :

Loi sur l'éducation

GACEF qui comprend la PALC, Petite enfance, Immigration, Rapport de Pierre-Marcel Desjardins

Élève-conseiller

Rémunération

Formation des membres

ADOPTÉ

8.3. Nominations des membres du CA 2013-2014

Motion AGA 2013/20

Il est dûment proposé et appuyé :

Que les personnes suivantes sont mandatées à siéger au sein de la FCÉNB :

Au DSF Nord-Ouest : Francine Cyr, Richard Landry, Anne-Marie Paradis

Au DSF Nord-Est : Marcel Basque, Richard Gallant, Mario Pelletier

Au DSF Sud : Gilles Bourque, Roger Martin, Gérard McKen

ADOPTÉ

8.4. Nomination des vérificateurs pour l'année 2013-2014

Motion AGA 2013/21

Il est dûment proposé et appuyé :

Que Roger Martin et Willy Wilondja soient nommés comme vérificateurs pour l'année financière 2013-2014.



9. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, l'assemblée est levée à 12h25.

Gérard McKen, président

Chantal Ouellette, secrétaire